

## Communiqué de presse

### BPCE L'Observatoire : Le nouvel âge des retraites, aspirations et stratégies d'épargne

Paris, le 24 novembre 2010

**Avec BPCE L'Observatoire, les économistes de BPCE apportent leur éclairage sur des sujets économiques et de société proches du cœur de métier du groupe : la banque et l'assurance.**

**Ce premier numéro est consacré à la question des retraites, analysée sous un angle associant économie et dimension humaine et prenant appui sur les comportements. Il dresse le portrait des Français face à la retraite avec un focus sur les pratiques et les attentes en matière d'épargne-retraite.**

**En constatant que l'Europe, comme le Japon avant elle, expérimente une situation inédite de basculement démographique où un adulte sur trois aura plus de 65 ans d'ici à 2040, BPCE L'Observatoire considère que la question de la retraite ne se pose pas uniquement en termes d'équilibres financiers et économiques mais ouvre un nouveau débat : comment appréhender l'avènement d'une société de « longue vie » et ses conséquences en matière d'épargne ?**

Le sujet des retraites ne peut pas se limiter à une approche économique. Elle est tout autant une question humaine et de société. Symbole collectif des acquis sociaux et de la protection sociale, la retraite est aussi idéalisée comme un âge d'or du parcours de vie et donc hautement emblématique à titre individuel. La réduction de la durée ou des moyens financiers de la période de retraite heureuse dans un contexte anxigène de perte de confiance dans l'avenir pose question. La perspective de l'allongement de la vie professionnelle crée aussi une forte tension entre les conditions de travail perçues par les seniors, leur compatibilité avec un prolongement de l'activité et les difficultés d'insertion des jeunes. Entre les jeunes adultes « lucides », voire sans illusion sur les retraites, les 35-55 ans qui se sentent « trahis » et victimes de l'évolution sociale et les baby-boomers « positifs » mais un peu déçus, le conflit de générations est latent mais ne s'exprime pas grâce à la vigueur des solidarités familiales.

Pour les Français, le débat entre répartition et capitalisation apparaît dépassé. Ils tiennent, de façon moins nette pour les jeunes, au maintien de la répartition comme dispositif de référence mais aspirent à une solution d'épargne alternative. En effet, ils perçoivent la tendance durable au recul du niveau de vie des retraités relativement aux actifs. La retraite devient une motivation centrale à épargner pour les Français. Pour autant, l'épargne-retraite, si elle bénéficie d'une offre diversifiée, joue encore un rôle très limité dans l'épargne pour la retraite dominée par l'immobilier et l'assurance-vie. Préoccupés surtout par une problématique de sécurisation de long terme (revenus, aide aux proches, dépendance...) et soucieux de disposer de solutions adaptées à des parcours de vie plus accidentés, les Français sont en attente de produits rassurants et flexibles, aussi bien dans l'arbitrage entre rente et capital que dans le choix des périodes de déclenchement du dispositif.

Les sociétés européennes sont les premières, avec le Japon, à être confrontées à l'avènement d'une « société de longue vie » nécessitant une autre façon d'envisager la retraite et les temps de la vie. Dès lors, s'impose une réflexion globale passant par un renouvellement de la relation au travail et par une organisation moins segmentée des temps de la vie. Enfin, si la préservation du système par répartition ne fait guère débat aujourd'hui, un tel consensus suppose néanmoins d'établir des normes lisibles de pérennité et d'équité du dispositif, sans lesquelles la créance morale des jeunes générations envers celles qui les ont précédées perdrait de sa légitimité. A l'avenir, le contrat social devra être réécrit en explicitant les arbitrages entre contributivité et solidarité ou entre protection sociale et efficacité économique.

## BPCE L'OBSERVATOIRE : LE NOUVEL AGE DES RETRAITES, ASPIRATIONS ET STRATEGIES D'EPARGNE

### LES TERMES DE L'EQUATION.

Le décalage constant entre ressources et emplois, conjugué à l'allongement de la durée de vie et à l'arrivée de la génération de baby boomers à l'âge de la retraite constituent des tendances lourdes pesant sur les systèmes de retraite, tout comme l'absence de marge de manœuvre en matière de dette publique et l'ampleur des déficits déjà accumulés. En Europe, le taux de dépendance vieillesse (rapport entre les 65 ans et plus et les 15-64 ans) était compris entre 19 % et 28 % en 1997. D'ici à 2060, il devrait se situer entre 42 % et 59 %. Face au vieillissement, certains pays, comme l'Allemagne, semblent se résoudre à la régression démographique et devront accroître le taux d'emploi des populations moins actives. D'autres, comme l'Italie ou l'Espagne récemment, recourent à l'immigration, avec un effet rapide sur la population active. La natalité constitue une troisième réponse (la France est moins mal placée à cet égard) mais, difficile à mettre en œuvre, elle ne produit des résultats durables qu'à long terme.

En outre, la France se distingue surtout de ses voisins européens par un faible taux d'emploi des jeunes (32,1 % pour les 15-24 ans) et des seniors (38,9 % pour les 55-64 ans), ce qui contribue, par rapport au ratio de dépendance évoqué ci-dessus à abaisser le nombre de cotisants et à augmenter le nombre de retraités, d'autant que le niveau des prestations est relativement élevé au regard des salaires. Selon le COR (Conseil d'Orientation des Retraites), si le dispositif des retraites avait été maintenu, la somme des besoins de financement des pensions entre 2006 et 2050 représenterait 77 % du PIB, soit un risque de doublement de la dette publique actuelle. Rien qu'en 2020, ce besoin de financement cumulé se situerait déjà à environ 22 % du PIB.

Toutefois, la croissance potentielle apparaît bien comme la pierre angulaire de paramètres interdépendants qui détermine l'avenir des systèmes de retraite. En effet, la croissance économique dépend pour une part de la progression de la population active. Une situation de baisse du nombre des actifs s'accompagne donc *a priori* d'une croissance faible qui contraint d'autant plus les marges de manœuvre face au déséquilibre démographique. La montée du taux d'emploi des seniors est doublement vertueuse : elle limite le déséquilibre entre actifs et inactifs et favorise à long terme une création de richesse plus dynamique et donc des revenus et une base de cotisations en expansion. La capacité à assurer des gains de productivité, notamment par l'incorporation du progrès technique et des investissements d'innovation, renforce aussi la croissance, ce qui permet ainsi de consacrer plus facilement des ressources nouvelles aux pensions.

### RETRAITE ET VIE ACTIVE : LES REGARDS DES FRANÇAIS

Les Français surinvestissent la retraite, considérée comme un « âge d'or » ; 61 % des actifs et 80 % des retraités de moins de 75 ans ont une image positive de cette période de la vie qui représente un temps pour soi, pour ses proches, le commencement d'une nouvelle vie ou de nouvelles activités. Cette image positive est également partagée par les catégories jeunes (61 % des 30-39 ans), ce qui souligne, à leurs yeux, la prévalence de l'image de la retraite sur celle de la vieillesse, qui pourrait être son corollaire immédiat. Travail et activité à la retraite ne sont pas antinomiques, mais se différencient sur la notion d'épanouissement et de plaisir, en opposition avec la pénibilité et le stress : 13 % des retraités de 60 à 64 ans déclarent « compléter leur retraite par des activités rémunérées à temps plein ou à temps partiel » et 13 % supplémentaires envisageraient de le faire.

La retraite n'est pas une période de vie homogène. Elle se décompose en trois phases, avec autant de représentations différentes. La retraite active, sans problème de santé majeur, une période « heureuse », surinvestie. Vient ensuite la vieillesse, avec l'apparition de limitations physiologiques vers 70/75 ans et enfin, l'entrée dans la période de perte de l'autonomie. Le sentiment que le recul de l'âge de la retraite réduit la première période, celle de la vie heureuse, est légèrement majoritaire dans l'opinion et il l'emporte plus nettement chez les employés et surtout chez les ouvriers.

Pour les Français, la réforme des retraites s'inscrit dans un environnement anxieux. Entre la perception de la dégradation de sa situation par rapport aux générations précédentes, le sentiment d'une mutation du modèle social, et l'idée de devoir de plus en plus se prendre en charge tout seul, les Français sont inquiets. Ils reconnaissent, certes, la nécessité d'une réforme mais ils ont aussi le sentiment que cette réforme sera suivie par d'autres ajustements.

L'allongement de la vie professionnelle entraîne aussi la perception de contradictions : le maintien des seniors plus tardivement en activité ne va pas de soi dans un marché du travail qui leur paraît défavorable et face, à l'autre bout du cycle de vie, aux difficultés d'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi. En outre, le terme et la définition de « Senior », appliqués dès 50 ans, semblent devoir être repensés, alors qu'à cet âge restent de 12 à 20 ans d'activité professionnelle potentielle, tout comme l'adaptation des conditions d'exercice du travail avec le recul de l'âge du départ en retraite.

### **FOCUS RETRAITE AU FEMININ : LES FEMMES PLUS INQUIETES QUE LES HOMMES**

Les femmes sont plus inquiètes que les hommes face à la retraite. Et à juste titre. Elles ont le sentiment d'une moindre protection par les pensions et elles se préparent financièrement plus tardivement à la retraite que les hommes. Enfin, elles prévoient un taux de remplacement inférieur à celui de leur homologues masculins et elles anticipent de devoir partir plus tardivement que ces derniers : seulement 39% des femmes de 50 à 59 ans (contre 53% des hommes du même âge) pensent disposer d'une retraite à taux plein avant 62 ans.

### **L'ÉPARGNE-RETRAITE : PRATIQUE RECURRENTE, MARCHÉ EMERGENT**

Pour 73 % des actifs, les pensions ne suffiront pas à assurer des revenus suffisants pour vivre correctement à la retraite, et plus ils sont jeunes, moins ils anticipent un taux de remplacement favorable. Cette anticipation renvoie au fait que les Français sont davantage préoccupés par la retraite que les autres européens. Elle est citée en deuxième position parmi les 12 problèmes auxquels ils font face.

Cette « intuition » des Français est d'ailleurs en phase avec l'évolution à venir des taux de remplacement. « L'effet de noria », c'est-à-dire le remplacement des retraités les plus âgés par des jeunes retraités ayant bénéficié de carrières plus favorables, a occulté un appauvrissement individuel de long terme lié à l'indexation des pensions sur les prix et non sur les salaires : en raison de ce mode d'indexation, un taux de remplacement de 85 % lors du départ à la retraite ne serait plus que de 67 % vingt ans après. Ce recul du niveau de vie relatif d'une cohorte de retraités au cours de sa période de retraite se double d'une autre évolution : la baisse déjà programmée, avant la réforme de 2010, des taux de remplacement. Ainsi, selon la Commission européenne le rapport entre la pension moyenne et le salaire moyen qui sont assimilés à un taux de remplacement « macro-économique » devrait baisser en France de 25 points d'ici à 2060 (de 63 % à 48 %).

La retraite constitue une puissante motivation à épargner chez les Français. Cependant le débat entre système par répartition et système par capitalisation leur apparaît dépassé ; ils adoptent plutôt une posture de compromis. Si les trois quarts des Français restent attachés au système par répartition, plus de la moitié souhaitent le compléter par un dispositif d'épargne-retraite, notamment parmi les plus jeunes.

Sur le marché de l'épargne-retraite, l'offre est certes diversifiée mais elle est très segmentée et ne semble répondre que partiellement aux attentes en la matière. Pourtant, les contrats collectifs souscrits par l'entreprise ou les contrats à adhésion volontaire souscrits à titre privé (Perp, Pefon, ...) concernent près de 30% des actifs, soit 7,6 millions de cotisants, et leur diffusion s'est accélérée (6,1 millions de contrats en 2005, 8,6 millions en 2008). Mais les montants investis sont concentrés sur les contrats collectifs, et ceux sur l'épargne retraite individuelle restent marginaux au regard de l'assurance vie et des systèmes par répartition : ils ne représentent que 5 % des encours d'assurance-vie individuelle.

Ce marché recèle pourtant un important potentiel de développement, car 50 % des actifs déclarent être portés à épargner davantage sur des produits d'épargne retraite d'ici à 5 ans, produits dont la détention actuelle est la plus faible parmi les solutions envisagées pour préparer financièrement sa retraite. Les principaux freins à la souscription d'épargne-retraite sont les craintes liées au marché financier ou à une mauvaise gestion, le manque de lisibilité des offres, l'absence de référence de marché rassurante.

La préoccupation de la retraite constitue, bien souvent, autant une motivation qui agit globalement sur la propension à épargner qu'un objectif précis d'épargne sur des produits dédiés à la retraite. D'ailleurs, paradoxalement, le principal marché de l'épargne retraite individuelle... n'est pas l'épargne retraite. Pour les Français, les produits jugés les plus adéquats pour la préparation de la retraite sont l'immobilier, à travers la résidence principale puis des biens locatifs ou secondaires, ainsi que l'assurance vie.

Plus que la seule retraite, c'est la sécurisation du long terme que recherchent les Français, mêlant aspiration à bien vivre, besoin de sécurisation et aide aux proches. L'avenir de l'épargne-retraite se trouve dans la recherche de la flexi-sécurité. La multiplicité des besoins, la difficulté à en prévoir le délai d'occurrence et l'intensité rendent davantage nécessaire d'offrir des marges de manœuvre dans l'arbitrage entre capital et rente, comme dans les périodes choisies pour mobiliser les fonds nécessaires. Ce double curseur pourrait accroître l'attrait de l'épargne-retraite. La complexité et l'imbrication de ces besoins, leur séquençement différent suivant les circonstances vécues, la probabilité élevée de constater des ruptures dans le parcours de vie, tout concourt à s'interroger sur la prééminence des supports « tunnels » en rente pure.

Dans un contexte de visibilité réduite sur les orientations de son parcours de vie, l'épargnant choisit souvent de différer son investissement dans un produit « tunnel ». De plus, pour engager une démarche sur un tel horizon, un individu isolé a besoin d'un cadre institutionnel rassurant. Des garanties sur la pérennité du cadre fiscal, la généralisation des contrats article 83, du Perco et/ou certaines améliorations sur le Perp devraient contribuer à établir la ou les références de marché qui manquent au système français.

## **RETRAITE ET SOCIÉTÉ DE LONGUE VIE**

Le comportement en matière d'épargne-retraite illustre bien le changement de perspective vis-à-vis de la retraite dans la société française. Qu'il s'agisse des capacités physiologiques aux différents âges, des marqueurs de la vieillesse, des formes de solidarité intergénérationnelle ou de la place des seniors dans le monde du travail, l'avènement d'une « société de longue vie » bouleverse tous les repères en matière de gestion des systèmes de retraite.

Le contexte de court terme parasite la recherche d'un consensus. La profondeur de la crise économique récente accentue l'urgence de rétablir l'équilibre du dispositif des retraites. Le haut niveau actuel du chômage peut différer et rendre moins crédible l'effet positif à court terme d'une hausse de l'emploi des seniors sur la croissance et l'emploi des jeunes. La pression sur le pouvoir d'achat rend aussi moins acceptable d'éventuels prélèvements. Enfin, le contexte de défiance face aux institutions s'ajoute au refus de renoncer à la retraite comme promesse d'un havre de paix et d'une chance d'épanouissement personnel durant son parcours de vie.

Dès lors, s'impose progressivement la nécessité d'une réflexion globale, au-delà des ajustements financiers, pour prendre en compte le basculement démographique, et donc sociétal, qui s'est opéré. Cette réflexion passe par un renouvellement de la relation au travail et, plus généralement, par une organisation moins segmentée des temps de la vie. Peu d'entreprises sont aujourd'hui totalement prêtes pour donner aux seniors une place correspondant à celle qui devrait être la leur. Elles devront adapter les emplois et les parcours professionnels d'une façon qui n'apparaisse ni dissuasive pour les plus jeunes, ni artificielle pour leurs aînés. Enfin, si la préservation du système par répartition ne fait guère débat aujourd'hui, un tel consensus suppose néanmoins d'établir des normes lisibles de pérennité et d'équité du dispositif, sans lesquelles la créance morale des jeunes générations envers celles qui les ont précédées perdrait de sa légitimité. Devront également être explicités les arbitrages entre contributivité et solidarité ou entre protection sociale et efficacité économique. En effet, comme le montre *a contrario* le Japon, la capacité à conjuguer croissance économique et vieillissement est déterminante à la fois pour l'avenir des sociétés développées et pour la qualité de leur dispositif de solidarité.

### **A propos :**

*Le Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France, s'appuie sur deux réseaux de banque commerciale autonomes et complémentaires : celui des 20 Banques Populaires et celui des 17 Caisses d'Épargne. Dans le domaine du financement de l'immobilier, il s'appuie également sur le Crédit Foncier de France. Il est un acteur majeur de la banque de financement, de la gestion d'actifs et des services financiers avec Natixis. Le Groupe BPCE compte plus de 37 millions de clients et bénéficie d'une large présence en France avec 8 200 agences, 127 000 collaborateurs et plus de 7 millions de sociétaires.*

---

### **Contacts presse BPCE**

Thierry Martinez : 01 58 40 43 13  
Sonia Dilouya : 01 58 40 58 57  
[presse@bpce.fr](mailto:presse@bpce.fr) - [www.bpce.fr](http://www.bpce.fr)